

ARRETE DU MAIRE

N° 09/2025

**ROUTE BARRÉE
CHEMIN DE PEUTE GOUTTE
TRAVAUX RÉSEAU**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt et un février,

Le Maire de la Commune de VENTRON,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2212.2, L. 2213.1 et L.2213.2 ;

Considérant que des travaux de rénovation du réseau AEP et construction d'un réseau d'assainissement vont avoir lieu sur le Chemin de Peute Goutte par l'entreprise MOLINARI SAS 16, route des Rochettes 88310 CORNIMONT

Considérant que ces travaux vont occasionner une gêne importante du fait de la présence d'engins de chantier et pour des raisons de sécurité,

ARRETONS

Article 1 – En raison des travaux **sur le chemin des Peute Goutte, la route sera barrée en semaine sauf exceptionnellement, passage piéton maintenu, ouverture à la circulation les week-ends** du lundi 3 mars 2025 au 27 avril 2025.

Article 2 – Les panneaux de signalisation réglementaires seront mis en place par l'entreprise MOLINARI SAS

Article 3 – Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- . Brigade de Gendarmerie de SAULXURES SUR MOSELOTTE
- . Entreprise MOLINARI SAS
- . Archives de la Mairie.
- . **CCHV**

Le Maire,

B. VANSON

